

## Faire une demande de prise en charge

En fonction du dispositif de formation choisi, de la taille de votre entreprise, du public formé ou encore de votre secteur d'activité, AKTO vous propose différentes modalités pour financer vos projets de formation.

Pour tout savoir, consultez nos règles de prise en charge et les co-financements disponibles.

Vous souhaitez **connaître les possibilités de financement** à votre disposition pour conduire la politique de formation la mieux adaptée à votre entreprise ? Consultez les règles de prise en charge d'AKTO et les co-financements possibles selon votre projet.

Les conseillers formation AKTO sont à votre écoute pour optimiser votre budget consacré à la formation de vos salariés et aux recrutements en alternance. Ils sont en mesure de vous proposer le dispositif et le montage financier les mieux appropriés, selon votre situation. [Pensez à les contacter !](#)



### Les règles de prise en charge

Chaque branche professionnelle définit, en fonction de ses priorités et au vu des ressources disponibles, les règles de prise en charge pour chaque dispositif de formation géré par AKTO: alternance, formation tuteur, plan de développement des compétences dont actions de formation clé en main,

A noter : ces règles pouvant évoluer au cours de l'année pour s'ajuster à l'utilisation des ressources, n'hésitez pas à les consulter régulièrement.

### Les cofinancements

AKTO a noué de nombreux partenariats avec des acteurs de l'emploi et de la formation afin de renforcer les possibilités d'accompagnement financier et vous aider à développer la formation dans votre entreprise.

AKTO peut ainsi mobiliser des fonds publics européens, nationaux ou régionaux.

### Démarches administratives : demandes de financement

Lorsque vous mettez en place une action de formation ou lorsque vous mobilisez un contrat en alternance, vous devez transmettre plusieurs documents à AKTO afin d'en obtenir le financement.

Quels documents ? Comment ? Suivez nos guides !

### Bon à savoir

Certaines branches professionnelles ont instauré, par accord étendu, une contribution conventionnelle permettant de renforcer le financement des actions de formation correspondant à leurs priorités.

➤ [Voir si mon entreprise est concernée](#)

**Activer, c'est vous aider à appuyer sur les bons boutons pour financer vos formations.**

**En savoir plus** 

 **ACTIVER**